Sauver la biodiversité : des organisations lancent "L'Appel de Poitiers" à l'occasion des États Généraux « Abeilles, semences et biodiversité »

dimanche 24 juin 2012

Sommaire de cet article

- Appel de Poitiers - 24 juin 2012
- Nous, citoyen(ne)s, paysan(ne)s, représentant(e)s d'organisations de la société civile, réunis (…)
- Cette situation nous contraint à prendre sans délai des mesures d'urgence ! Nous demandons
- La biodiversité : un réservoir de solutions !

Appel de Poitiers - 24 juin 2012

Nous, citoyen(ne)s, paysan(ne)s, représentant(e)s d'organisations de la société civile, réunis en ce jour à Poitiers pour les États Généraux « Abeilles, semences et biodiversité » * lançons un appel solennel à la société tout entière à s'engager de toute URGENCE POUR SAUVER LA BIODIVERSITÉ !

Le modèle agricole dominant correspond à une très brève période (± 1 siècle) de la longue histoire de l'agriculture (± 10.000 ans). Il repose sur une vision dans laquelle la terre n'est considérée que comme un support inerte maintenu sous perfusion par les engrais et les pesticides chimiques, et les écosystèmes comme des ressources à exploiter et non des organismes vivants dont nous faisons partie.

Ce modèle franchit aujourd'hui un point de non-retour dans la pollution massive, la destruction de la biodiversité et les atteintes à la santé publique, sur fond d'épuisement des énergies fossiles qui l'ont alimenté.

Cette situation nous contraint à prendre sans délai des mesures d'urgence ! Nous demandons :

1) Pour sauver l'abeille, les autres pollinisateurs et la biodiversité :

- l'interdiction des OGM (dans les champs, dans l'alimentation humaine et animale), à commencer par le renforcement du moratoire sur le MON 810 ;
- l'interdiction de tous les insecticides néonicotinoïdes et phényles pyrazoles (Cruiser, Gaucho, Régent,…) ;
- le refus de toute ligne directrice européenne qui amoindrirait encore l'évaluation des OGM ;
- l'interdiction des plantes pesticides, en particulier les nouveaux colzas et tournesols mutés pour

tolérer les herbicides inhibiteurs de l'ALS ;
– la refonte totale des procédures d'évaluation des pesticides (AMM,…), s'appuyant sur le rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA) préconisant la révision des protocoles d'évaluation des pesticides sur les abeilles ; notamment en rendant publiques les études de toxicité des firmes qui ne peuvent en aucun cas être couvertes par le secret industriel ;
– une pénalisation forte de toute pollution et de toute atteinte à la biodiversité, une obligation de réparation et l'exclusion de toute forme de compensation qui donne un droit à polluer ou à détruire la biodiversité.

2) Pour la reconnaissance des droits des paysans :

– l'interdiction de tout brevet et de toute forme de droit de propriété industrielle sur le vivant (Certification d'Obtention Végétale de 1991) qui sont les outils de la spéculation financière sur la biodiversité et la nature ;
– l'abrogation de la loi sur les COV de décembre 2011 ;
– l'adoption d'une loi de reconnaissance positive des droits des paysannes et des paysans, des jardiniers et des artisans semenciers, d'utiliser, resemer, échanger, diffuser leurs semences, et les protéger des contaminations génétiques et de la biopiraterie ;
– l'accès à la terre et à l'eau, maîtrisé et équitablement réparti, tout en respectant les besoins des milieux aquatiques.

3) Pour un changement des pratiques agricoles :

– dans le cadre de la PAC, des mesures fortes d'incitation aux pratiques alternatives à l'utilisation des pesticides, alternatives pour protéger les sols, l'eau, la santé humaine en restaurant la biodiversité ;
– la reconnaissance des alternatives aux pesticides à commencer par l'autorisation immédiate des Préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP).

La biodiversité : un réservoir de solutions !

La semence est le premier maillon de la chaîne agricole et alimentaire. Les agricultures paysannes et biologiques, que la société appelle de ses voeux, ne peuvent se satisfaire de semences industrielles ; elles ont besoin de semences paysannes. Celles-ci donnent un sens au travail des paysans avec le vivant. Elles sont la vie, en opposition aux technologies de manipulation du vivant. La diversité intravariétale et variétale permet l'adaptation à la diversité des terroirs, à la variabilité et aux évolutions climatiques à venir.

Les semences paysannes permettent :

– la liberté de choix des paysans et des consommateurs ;
– l'indépendance vis-à-vis de l'agrochimie (engrais, pesticides, semences hybrides F1, OGM) ;
– une meilleure qualité nutritionnelle (antioxydants, oligoéléments,…) et gustative ;
– une réponse par rapport aux problèmes de l'eau, moins de pollution, moins de consommation, moins d'érosion des sols ; · une agriculture nourricière assurant la souveraineté alimentaire au Nord comme au Sud.

Nous nous engageons à :

– reprendre notre rôle et nos droits dans l'orientation des choix politiques, car le débat politique préoccupé exclusivement de la nature ne se soucie pas des questions sociales et

économiques, tout comme le débat politique préoccupé exclusivement de l'économique et du social ne se soucie pas de la nature et la considère comme une ressource ou un bien librement exploitable ;
– sortir de la société techniciste et productiviste qui permet l'appropriation privée de la nature en standardisant les produits qui en sont issus ;
– nous réapproprier les droits d'usage collectifs inaliénables à la terre, à l'eau, aux semences, aux savoirs ;
– respecter et gérer collectivement la biodiversité sauvage et agricole en priorité à l'échelle locale. La biodiversité sauvage ne doit pas être marchandisée, la biodiversité agricole ne doit pas être standardisée. C'est un préalable pour construire la souveraineté alimentaire.
– remettre les savoirs et les savoir-faire populaires et professionnels au même niveau de légitimité que les savoirs scientifiques ;
– respecter l'expression citoyenne et le débat contradictoire ;
– refuser les accords publics-privés, qui pervertissent la recherche publique, pour la remettre à sa place au sein de la société ;
– nous réapproprier une éthique sociale et de la nature ; nous approprier un nouveau paradigme global qui replace l'être humain au coeur de la nature et non plus au-dessus, notamment dans le cadre d'une recherche citoyenne basée sur l'intérêt commun.

Un autre monde n'est pas seulement possible, il est indispensable !
Nous, citoyen(ne)s, paysan(ne)s, représentant(e)s d'organisations de la société civile, réunis en ce jour à Poitiers pour les États Généraux « Abeilles, semences et biodiversité », nous le construisons ensemble immédiatement !

(*) Agir pour l'environnement, Amis de la Terre, ASPRO PNPP, ATTAC, Combat Monsanto, Confédération paysanne, Demeter, Faucheurs volontaires, Fédération française des apiculteurs professionnels, Générations Futures, LPO, Les Amis de la Confédération paysanne, Nature et Progrès, Réseau Semences Paysannes, Sciences citoyennes, UNAF

Plus d'informations à l'adresse : www.semonslabiodiversite.com/ ?page_id=1388

Copyright © Site de l'Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article987